PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

PRÉPARATION GÉNÉRALE AUX CONCOURS EXTERNES

2026-2027

La Préparation générale aux concours externes (PGCE) de l'IPAG de Paris est une formation assurée en présentiel qui prépare à de nombreux concours externes de catégorie A ou B, sauf ceux pour lesquels l'IPAG de Paris propose une préparation spécialisée.

Cette formation comporte en particulier des enseignements permettant de préparer les épreuves écrites et orales des concours suivants :

> concours d'entrée dans les instituts régionaux d'administration (IRA) ;
> concours d'inspecteur des finances publiques ;
> concours d'inspecteur de la DGCCRF ;
> concours d'inspecteur de la DGDDI ;
> concours d'inspecteur de la jeunesse et des sports ;
> concours d'attaché territorial ;
> concours d'attaché des administrations parisiennes ;
> concours d'attaché d'administration de l'État relevant de l'OFPRA et de la CNDA ;
> concours de cadre de la Banque de France.

Organisation de la préparation :

La formation suit un calendrier propre à l'IPAG de Paris, de septembre à juin, en vue de faciliter la présentation des concours externes dès l'année universitaire N ou au cours de l'année universitaire N +1, selon le calendrier des concours choisis et les préférences du candidat.

Les enseignements et les entraînements portent principalement sur les épreuves écrites d'admissibilité au premier semestre et sur les épreuves orales d'admission au second.

Les cours ont lieu en semaine, ainsi que le samedi matin. À compter de la rentrée de septembre 2024, des fascicules seront mis à la disposition des étudiants en droit constitutionnel, institutions administratives, droit administratif, finances publiques et droit de la fonction publique.

Les entraînements aux épreuves écrites des concours préparés se déroulent en général le lundi matin ou peuvent être effectués à distance le week-end précédent.

Un concours blanc composé des épreuves d'admissibilité du concours d'accès aux IRA est organisé au mois de février.

Les oraux d'admission sont préparés avant et après les résultats d'admissibilité des concours passés. Tous les candidats admissibles sont, sur demande, préparés au moins deux fois à chacune des épreuves d'admission, dans les conditions du concours présenté.

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Étudier à l'IPAG :

Le candidat inscrit à l'IPAG de Paris est un étudiant à part entière de l'Université Paris Panthéon-Assas, avec tous les droits qui s'y attachent : sécurité sociale, bibliothèque, restauration, sports, avantages fiscaux ou sociaux divers, etc.

Pour les étudiants soumis à une obligation d'assiduité, celle-ci est contrôlée par la signature de la feuille de présence à tous les entraînements écrits et oraux de la préparation. La présence aux écrits suppose la remise d'une copie. La présence aux oraux suppose la préparation d'un exposé.

Le bâtiment dans lequel est dispensée cette formation n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

ADMISSIONS

La Préparation générale aux concours externes (PGCE) de l'IPAG de Paris est à accès restreint. Cette préparation est ouverte à tout candidat titulaire d'une licence (L3) ou d'un diplôme équivalent de niveau Bac + 3, en particulier à ceux qui sont déjà formés aux sciences sociales : droit, économie, administration économique et sociale, science politique, etc.

Sous la condition précitée de diplôme, la préparation générale est accessible à tout candidat qui remplira les conditions de recrutement, lors de l'année N, à un ou plusieurs concours administratifs externes de son choix, de catégorie A ou B.

La sélection est opérée sur dossier de candidature par une commission dont la composition est fixée par la Directrice de l'Institut. L'IPAG de Paris ne vérifie pas que les conditions de recevabilité pour l'inscription aux concours sont remplies par les candidats.

Pour l'année universitaire 2026-2027 :

L'IPAG de Paris organise une journée portes ouvertes le 6 mai 2025, au cours de laquelle aura lieu une réunion d'information sur chacune de nos préparations.

· **Ouverture des candidatures** : le lundi 25 mai 2026.

· **Clôture des candidatures** : le jeudi 25 juin 2026. Aucun dossier ne pourra être reçu au-delà de cette date.

· **Publication des résultats** : à partir du lundi 6 juillet 2026.

· **NB : Nos préparations concours ne sont pas éligibles au CPF.**

La pré-rentrée aura lieu, en principe, durant la semaine du 7 septembre 2026.

Les cours débuteront le lundi 14 septembre 2026.

Pour l'année universitaire 2025-2026 :

L'IPAG de Paris organise une journée portes ouvertes le 15 mai 2025, au cours de laquelle aura lieu une réunion d'information sur chacune de nos préparations.



Les candidatures pour intégrer l'une de nos préparations à la rentrée 2025 sont ouvertes du vendredi 23 mai au vendredi 4 juillet inclus.

La pré-rentrée aura lieu le vendredi 12 septembre 2025.

Les cours débuteront le lundi 15 septembre 2025.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Les informations suivantes ne sont données qu'à titre indicatif et peuvent faire l'objet de modifications.

Cours magistraux :

- Droit de la Ve République (10h au S1)
- Contentieux constitutionnel (5h au S1)
- Sources du droit administratif et hiérarchie des normes (5h au S1)
- L'action de l'administration (10h au S1)
- Les actes administratifs (10h au S1)
- Contentieux administratif (10h au S1)
- Droit administratif des biens(5h au S1)
- Droit des libertés fondamentales (10h au S1)
- Institutions administratives (10h au S1)
- Actualité des collectivités territoriales (22h au S2)
- Droit de la fonction publique (14h au S1)
- Gestion des ressources humaines dans les administrations publiques (20h au S2)
- Institutions et droit de l'Union européenne(24h au S1)
- Finances publiques (36h au S1)
- Finances publiques - complément pour le concours de la Banque de France (10h au S2)
- Comptabilité et finances d'entreprise (24h au S1)
- Economie (24h au S1)



- Culture numérique (16h au S1)

- Géographie économique et humaine (24h au S1)

- Organisation du système éducatif (24h au S2)

Modules :

- Devenir attaché des administrations parisiennes (10h au S1 ou au S2)

- Devenir Attaché d'administration de l'Etat(20h au S1)

- L'épreuve de cas pratique au concours des IRA (24h au S1 et au S2)

- Droit d'asile - préparation au concours d'attaché d'administration de l'État relevant de l'OFPRA et de la CNDA (6h au S1 ou au S2)

- Devenir Cadre de la Banque de France (10h au S2)

Préparation des épreuves orales :

- Mises en situation professionnelle (20h au S2)

- Se préparer aux oraux d'admission des concours (24h au S1)

- Se préparer aux oraux d'admission - Concours des IRA (34h au S2)

- Se préparer aux oraux d'admission - Autres concours (32h au S2)

NB : Tous les candidats admissibles peuvent bénéficier, sur demande, d'une préparation aux épreuves orales dans des conditions proches de celles du concours.

Langues :

- Anglais (12h au S2)

Entraînements :

Concours du G-ISP (ex IRA) :

- 10 entraînements au cas pratique avec séances de correction et de méthodologie (S1 et S1)

Concours d'inspecteur des finances publiques :

- 5 entraînements à la note de synthèse avec séances de correction et de méthodologie (S1)

- 2 entraînements à l'épreuve de spécialité en comptabilité

- 2 entraînements à l'épreuve de spécialité en finances publiques



- 2 entraînements à l'épreuve de spécialité en analyse économique

- 2 entraînements à l'épreuve de spécialité en droit public

- 2 entraînements à l'épreuve de spécialité en histoire

- Mise à disposition de QCM pour la première partie de l'épreuve de spécialité

Concours d'inspecteur des douanes (DGDDI) et concours d'inspecteur de la DGCCRF :

- 5 entraînements à la note de synthèse avec séances de correction et de méthodologie – Mutualisé avec le concours d'inspecteur des finances publiques

- 2 entraînements à l'épreuve de spécialité en droit public (DGCCRF et DGDDI)

- 2 entraînements à l'épreuve de spécialité en droit public (DGCCRF et de la DGDDI)

- 2 entraînements à l'épreuve de spécialité en économie (DGCCRF et DGDDI).

- 2 entraînements à l'épreuve de spécialité en droit de l'Union européenne (DGDDI)

- 2 entraînements à l'épreuve de spécialité en géographie économique et humaine (DGDDI)

- 2 entraînements à l'épreuve de spécialité en comptabilité (DGDDI)

Concours d'attaché de l'OFPRA

- 2 entraînements à l'épreuve de QRC (ouverture conditionnée à un nombre suffisant d'étudiants intéressés)

Concours de cadre de la Banque de France

- 2 entraînements à l'étude de dossier (ouverture conditionnée à un nombre suffisant d'étudiants intéressés)

Conférences :

- Conférences de culture administrative générale (environ 50h)

- Conférences d'orientation et d'insertion professionnelle (environ 50h)

CONTACT

Le responsable : Éric GEORGIN, directeur des études

ipag@assas-universite.fr

Tél : 01.44.41.47.28 et 01.44.41.47.25

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

PLUS D'INFORMATIONS

https://www.assas-universite.fr/fr/formations/offre-de-formation/preparation-generale-aux-concours-externes